



Litige avec cuisiniste

Par **PS93170**, le **29/01/2020 à 16:45**

Bonjour,

Nous souhaitons recevoir des conseils sur les recours possibles dans notre situation.

Nous avons signé avec Ixina début 2019 en projection d'un futur logement VEFA.

En Septembre 2019, nouvelle équipe et c'est avec une nouvelle conceptrice que nous avons eu à faire car lors de la livraison de l'appartement, de nouveaux paramètres étaient à prendre en compte. Suite à ce premier contact, elle nous a gentiment proposé de nous présenter un nouveau plan car elle trouvait la cuisine " pas top". nous n'avons jamais eu de proposition, malgré les engagements de travailler sur le projet.

À la suite du métré, nous avons pris rdv, afin de lui proposer NOS IDÉES pour la cuisine. nous sommes partis avec des photos (alors que nous avons demandé un devis détaillé prix par prix) et avons décidé d'attendre son retour de congés pour lancer la livraison/conception soit le Samedi 4janv.

Nous avons, pendant ce temps remarqués des dispositions qui nous faisaient perdre de la place, nous avons demandé une modification de quelques meubles hauts en conséquence elle nous a parlé de chiffres avec des calculs sans transparences!

Et nous annonce à la fin de manière SÈCHE et AGACÉE qu'elle n'est pas là pour négocier quoique ce soit mais qu'elle souhaite juste de pas avoir de SAV et de mauvaise note sur GOOGLE pour sa prime et qu'il faudra rajouter pratiquement 1000€!!

Nous avons pris cela comme une sentence puisque rien de concret d'écrit ne nous a été donnée : ce à quoi nous avons retiré la hotte et discuter parce que rajouter encore sur un devis à presque 8500€... Nous attendons donc le bon de commande afin que nous puissions lancer la fabrication de la cuisine et vérifier les prix bien entendu.

Malheureusement cette conceptrice n'a pas tenu ses promesses encore une fois : elle nous a dit nous envoyer le bon dimanche 5janv et que pour plus de sûreté elle a donné un délai jusqu'au mercredi 8, or après plusieurs relances (le 8/01, le 10/01 et le 17/01) nous sommes sans nouvelles alors que si nous avions signé la semaine dernière cela reviendrait à une livraison en Mars 2020, en attendant nous ne pouvons pas emménager et sommes bloqués!

Nous n'avons plus confiance et nous sommes anxieux pour la poursuite du projet.

De ce faite nous ne souhaitons plus travailler avec ce magasin.

A ce jour, nous sommes bloqués avec eux car nous avons déjà payés une partie.

Que pouvons nous faire ?

Merci d'avance pour vos réponse.